

AVIS INTERNET

Objet : Modifications apportées au FCP « OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON » à compter du 14 février 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du Fonds Commun de Placement dénommé OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON (ci-après le « FCP ») géré par Ofi Invest Asset Management et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du **14 février 2024**, Ofi Invest Asset Management a décidé d'apporter les modifications suivantes à votre FCP :

- **Jour de calcul de la valeur liquidative** : chaque jour de Bourse ouvert à l'exception des jours fériés légaux en France **ou au Japon** (la VL n'est donc pas calculée les jours de fermeture de l'une des bourses suivantes : Paris, **Tokyo**) ;

- **Changement de cut-off** : **12h** (vs 18h aujourd'hui).

Les autres caractéristiques du FCP demeurent quant à elles inchangées.

La documentation réglementaire du FCP actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com à compter du 14 février 2024.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT